

Les communautés francophones exclus du budget 2008

Le fédéral fait encore attendre les enfants

Ottawa – La Commission nationale des parents francophones est déçue du budget fédéral déposé le 26 février par le ministre Jim Flaherty. Au cours des trois derniers mois, les membres et partenaires de la CNPF ont participé dans l'enthousiasme aux consultations sur le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles. Mais contrairement à ce qui avait été annoncé, le budget ne prévoit pas avant 2009 le renouvellement de ce plan, retardant ainsi un nombre d'initiatives essentielles au développement des communautés.

« Nos membres ont apprécié la priorité accordée par le gouvernement de Stephen Harper aux familles canadiennes, souligne la présidente Ghislaine Pilon. Nous avons saisi l'occasion à plusieurs reprises d'explorer avec les élus des pistes de solution propres aux familles francophones. On est très déçu que le gouvernement fédéral remette d'une année le renouvellement de son engagement. Pourquoi faut-il que les enfants attendent encore? »

Grâce au 1^{er} Plan d'action pour les langues officielles, se terminant le 31 mars prochain, l'appui aux jeunes familles est devenu une priorité des communautés francophones. Les partenaires associatifs et gouvernementaux de la CNPF ont reconnu l'importance d'investir dans le développement de la petite enfance et dans l'accompagnement des parents. L'enjeu de cet investissement concerne l'avenir des communautés : en effet, la trajectoire de la santé, de l'apprentissage, de l'identité et du comportement de l'enfant est fixée au cours des premières années. Or les familles francophones font face à des défis particuliers à leur situation de vie en milieu minoritaire. Par exemple, seulement la moitié des enfants francophones sont inscrits à l'école de langue française.

« On est engagé avec nos partenaires de la Table nationale en développement de la petite enfance, ainsi qu'avec le ministère de Ressources humaines et Développement social Canada, dans une démarche à long terme pour augmenter le nombre d'enfants qui profiteront de services intégrés dès la naissance, précise Ghislaine Pilon. Les parents francophones s'attendent à un appui continu du gouvernement reflétant son engagement envers les familles. On va poursuivre notre élan malgré notre déception face au budget. »

La Commission nationale coordonne de la stratégie intersectorielle du développement de la petite enfance et mène le dossier de l'accueil et de l'accompagnement du parent francophone en milieu minoritaire. Ses membres et partenaires coordonnent dans les provinces et territoires un éventail de près de 1 000 programmes et services destinés aux jeunes enfants.

Pour plus d'informations, consulter le site www.cnpf.ca.

Contacts : Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale de la CNPF : 613.288.0958.

CNPF
La Commission nationale
des parents francophones

Place de la francophonie
450, rue Rideau, bureau 40
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Tél. : (613) 288-0958
Sans frais : 1 800 665-5148
Télec. : (613) 562-3995
cnpf@cnpf.ca
www.cnpf.ca